

La Grande Maison

Eco-lieu de vie intergénérationnel
Humain, Animal, Végétal



Marine B. / Marine D. / Marjolaine S.

01/10/2019

I. De l'idée...

1. Descriptif général

La Grande Maison est un éco-lieu de vie intergénérationnel. Il est composé d'un lieu de vie pour les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie, d'une école primaire et d'un internat pour enfants, le tout au cœur d'une riche terre nourricière et agricole de 50 hectares, accueillant de nombreux animaux et cultivant toutes sortes de végétaux, dans le but de nourrir les futurs habitants du lieu. Il sera construit dans un lieu-dit situé sur la commune de Querrien, dans le Finistère sud.

Ce projet d'accueil intergénérationnel est né de la rencontre de trois personnes, porteuses chacune d'un projet individuel : l'une de proposer un lieu de vie aux personnes âgées, l'autre de proposer aux enfants un cadre de vie quotidienne et d'apprentissage adapté à leurs besoins, la dernière de créer du lien du champ à l'assiette, de manière respectueuse pour notre terre.

La mise en commun de ces trois projets a élargi les horizons et fait naître un nouveau projet plus complet, plus solide et plus cohérent : La Grande Maison.

La volonté commune des fondatrices, en créant cet espace intergénérationnel, est d'enrichir les relations humaines de chacun de manière simple et authentique, dans un esprit collectif, le tout dans un cadre naturel et rural, en maximisant l'autonomie et le bon sens, et en minimisant l'impact environnemental du collectif (ex : conception passive des bâtiments, production des denrées alimentaires sur place avec pratiques culturelles douces, production minimale de déchets, gestion des déchets verts sur place, apprentissage des gestes éco-responsables au quotidien...).

2. Les co-fondatrices

Marine Brunot : Originaire d'un BEPA services aux personnes, aider les gens est une vocation. Animatrice enfants en centre de vacances pour commencer, elle est ensuite devenue aide ménagère à domicile après la naissance de son premier enfant. Afin de devenir plus polyvalente elle a passé un DE aide soignante, travaillé de nuit dans un service SSR avec soins palliatifs. De là, elle su que sa place était auprès des personnes âgées remplies de sagesse et d'expériences, pour un partage respectueux de leur désirs et besoins.

Marine Dufour : après avoir fait un BTS en aménagements paysagers où elle a découvert la richesse du monde végétal, elle s'est tournée vers l'agriculture humaine et responsable. Avec des expériences en recherche agricole et en maraîchage bio, elle s'est ensuite dirigée vers la cuisine et le commerce de proximité en structure associative, soucieuse de nourrir le monde autrement, de manière saine et transparente. Elle souhaite maintenant lier ces deux domaines complémentaires en mettant en place une gestion autonome de la cuisine grâce aux champs cultivés sur place, et complétés par d'autres produits locaux.

Marjolaine Stromboni : Auxiliaire de vie scolaire depuis 6 années en petite école rurale, elle côtoie de près et au quotidien les enfants en difficulté, mais aussi les familles en difficulté. Venant de l'enseignement Montessori et travaillant en école traditionnelle, elle souhaite la rencontre de ces 2 formes d'apprentissage: répondre aux objectifs de l'Education Nationale tout en apprenant à l'enfant à faire tout seul, en respectant son rythme et ses besoins.

3. Contexte territorial, l'offre et la demande

Nous souhaitons créer cet éco-lieu de vie intergénérationnel, au cœur d'un lieu-dit rural paisible et verdoyant pour **répondre à une demande réelle**, à savoir :

- Des hébergements individuels pour les anciens, entourés en permanence, dans une vie active et collective
- Une ferme pédagogique et nourricière, avec une diversité d'animaux et de végétaux
- Un lieu de vie quotidienne adapté et rassurant pour les enfants, afin de soulager des familles aimantes mais démunies face à la prise en charge de leur enfant
- Une école innovante axée sur la curiosité et l'esprit absorbant de l'enfant
- une restauration collective de qualité, basée sur des productions locales respectueuses de l'environnement

Il s'agit donc de **compléter l'offre des infrastructures** présentes sur la commune de Querrien et ses environs:

- Ty Ma Bro (accueil de jour des personnes âgées)
- Logements individuels pour personnes âgées en centre bourg de Querrien
- EPHAD du Soleil levant d'Arzano, et foyers logement médicalisés à Arzano
- EPHAD du Faouet et résidence des Asphodèles
- ADMR, service d'aide à la personne à domicile présente sur toutes les communes
- Ecole publique de Querrien
- Ecoles privées type DIWAN (Bannalec, Quimperlé...)
- Fermes labélisées « Bienvenue à la ferme » (ex : Ferme de Quimer'ch à Bannalec...)
- Autres éco-lieux ou oasis (Stang Kerim à Riec sur Belon, habitats partagés
- Exemple de la commune de Silfiac avec son « P.A.P.I. » Pôle d'Accueil de Proximité Intergénérationnel

II. ... au projet

L'éventuel lieu-dit qui pourrait accueillir ce projet, au cœur de la campagne querriennoise, est actuellement composé de plusieurs bâtiments (habitations et agricoles) à réhabiliter dans la mesure du possible, sinon à reconstruire.

Le terrain, grand de 50 hectares sera divisé en plusieurs zones, destinées à différents usages, et imaginées selon les principes de conception permaculturelle (*définie plus loin*).

Concernant les constructions, un bâtiment sera réservé à l'hébergement des anciens, 2 bâtiments seront réservés au logement des enfants ainsi qu'à l'école, et les autres bâtis comporteront les espaces communs (réfectoire, cuisine, bibliothèque...).

Voici un descriptif global de ces différentes entités qui composeront ce lieu de vie.

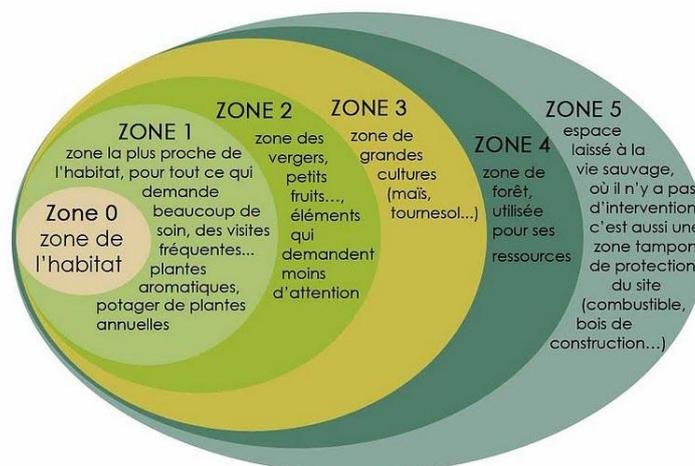
1. La partie agricole et les extérieurs

Les espaces extérieurs sont cruciaux, de par leur taille importante, et les nombreux rôles et utilisations qu'ils auront, ainsi que par leur conception éclairée et réfléchie basée sur les principes de la permaculture, où tous les éléments (humains, terre, animaux, végétaux...) doivent répondre au maximum de fonctions possibles en s'assistant les uns les autres de manière à être efficaces tous ensemble. Les relations entre tous les être-vivants sont privilégiées, pour qu'elles soient le plus souvent bénéfiques pour chacun.

Toutes les zones extérieures font partie intégrante d'une «**ferme pédagogique** », c'est-à-dire que l'ensemble des espaces extérieurs est voué à lier les résidents à la terre et à leur environnement proche.

Les objectifs communs de toutes les zones extérieures sont l'éducation à l'environnement, l'observation faunistique et floristique, l'apprentissage des bonnes pratiques écologiques, les méthodes d'agroécologie et ou de permaculture, le soin aux animaux, la gestion de nos déchets verts, l'autoproduction de notre nourriture, ...

Nous suivons le principe suivant (*schéma ci-dessous*) pour aménager l'espace, qui va des bâtiments, c'est-à-dire les zones les plus visitées et qui nécessitent le plus d'entretien, vers celles qui en nécessitent le moins :



L'extérieur sera donc composé :

1. D'un **jardin aromatique et d'ornement** autour des bâtiments, d'une aire de jeux, de la cour d'école, de pelouses libres, de massifs ornementaux et aromatiques, d'allées de circulation avec priorité aux piétons, d'un chemin réservé aux livraisons, et d'un parking (pour les résidents, les visiteurs et le personnel).
2. De **zones d'autoproduction** : potager, zone à aromatiques, verger, le tout conduit de manière « douce », sans labour, sans pesticide, sur buttes semi-permanentes et paillées, et qui devra permettre de nourrir 40 à 50 personnes sur l'année en fruits et légumes.
3. Du **poulailler** (environ 25 à 30 poules de races variées pour notre autoproduction d'œufs) et des **hangars** de stockage pour l'outillage, le matériel agricole etc.
4. De **pâturages dédiées aux animaux**, (tels que chevaux, ânes, vaches, brebis, chèvres...) pour l'aspect pédagogique et la sauvegarde des espèces. Et d'autres parcelles laissées vierges pour d'éventuels porteurs de projets agricoles (éleveurs, céréaliers, apiculteurs par exemple)

5. **Des bois et forêts** déjà présents sur le site, laissés libres et avec le moins d'intervention humaine possible (entretien des chemins, chantiers de bois avec coupe raisonnée, entretien des talus plantés pour faire du broyat...)
6. **De différentes zones d'eau** : les cuves de récupération d'eau de pluie branchées aux grandes surfaces de toiture, la phytoépuration pour l'assainissement des eaux usées (proche des bâtiments) et la création de biotopes humides ou marécageux en suivant le relief naturel des terrains (zones basses).

2. La résidence des anciens

La résidence pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie (GIR 4 à 6, voir annexe) est un lieu de vie à l'année.

Chaque résident ou couple de résidents aura son propre logement, dégustera les repas préparés par le collectif matin, midi et soir dans une salle à manger commune, dans la mesure où il le souhaite. Sinon, le résident pourrait cuisiner dans son logement ou se faire livrer des repas du collectif, options qui sont à adapter plus précisément selon le degré d'autonomie de chacun.

Les résidents pourront vivre avec leurs animaux de compagnie (acceptation sur dossier) et pourront emménager avec leurs meubles, y compris canapé et lit.

Chaque personne sera amenée à participer à la vie collective suivant ses envies et besoins. Des activités seront proposées sur le site ainsi qu'à l'extérieur. Les résidents auront la possibilité de partager des moments avec les enfants du foyer chaque jour.

Les **appartements**, une dizaine au total, seront en rez-de-chaussée avec :

- un petit jardin clos pour accueillir les éventuels animaux de la personne
- une chambre,
- une salle de bain et toilettes accès handicapé,
- un salon composé d'une TV et d'un convertible afin d'accueillir des proches.
- un petit frigo, une cuisinette éventuellement et quelques meubles de l'occupant suivant les désirs.

Le logement sera entretenu par l'occupant avec une aide si besoin. Le linge de chacun sera entretenu par le collectif.

3. L'internat et l'école

La Grande Maison a pour objectif de proposer aux enfants un cadre de vie riche et sécurisant, de leur dispenser les apprentissages conformes aux programmes de l'Education Nationale, de développer leur sens de la vie en collectivité grâce à la cohabitation avec les anciens, et de devenir éco citoyens.

Dans un premier temps, la Grande Maison accueillera 10 à 20 enfants de 6 à 11 ans, en internat, du lundi matin au vendredi soir, suivant le calendrier fixé par le ministère de l'Education Nationale.

2 bâtiments mitoyens et de plein pied seront destinés respectivement à l'école et à l'internat.

L'école sera privée sous contrat associatif.

Les enseignements fondamentaux seront assurés par 1 enseignant de l'Education Nationale.

L'école sera composée :

- de 2 salles: l'une appelée "écrire, lire et compter", l'autre "découvrir, chercher et créer"
- d'une cuisine/laboratoire pour les expériences et travaux pratiques
- de WC.

L'internat sera composé :

- d'un dortoir (*mixte/en réflexion*), chaque enfant ayant son lit et un placard destiné à ses effets personnels
- d'une salle de bain fille (2 douches et 1 grand lavabo)
- d'une salle de bain garçon (2 douches et 1 grand lavabo)
- 2 toilettes
- une pièce collective calme et claire avec des jeux calmes, des livres et quelques plantes

4. Les parties communes

Dans la mesure du possible, tous les bâtiments de la Grande Maison seront au maximum dits "passifs". Pour l'ensemble des espaces communs, la majorité du matériel sera issu de la récupération, dans un souci de « donner une seconde vie aux objets » et par économie budgétaire.

1. Un quotidien intergénérationnel

Les enfants seront amenés à travailler ensemble (école, jardin), à vivre ensemble (internat), mais aussi à partager le quotidien des personnes âgées.

Les tâches ménagères

Un employé sera en charge de l'entretien du linge, du ménage et des courses, mais les résidents participeront à ces tâches quotidiennes (modalités à définir).

Le civisme

Vivre ensemble c'est aussi comprendre et choisir de respecter les règles de sa communauté. Il sera très intéressant de discuter tous ensemble (des plus petits aux plus grands) du fonctionnement, de l'organisation, des droits et des devoirs de chacun.

S'exprimer, être écouté, être considéré, être acteur, choisir. Et décider ensemble.

Les activités

Plusieurs lieux, temps ou activités seront spécialement aménagés pour les échanges intergénérationnels, le tout encadré par une équipe qualifiée (cuisinier, instituteur, jardinier, animalier...). De nombreux lieux, associations et personnes implantées sur la commune de Querrien, et sur les communes alentours pourraient être d'excellents partenaires pour animer certaines de ces activités, telles que :

Activités hors site : *sorties piscine ou plage, sport, activités en associations, cinéma, expositions, spectacles, concerts etc.*

Activités d'extérieur : *jardinage, soin aux animaux, jeux collectifs, balades intergénérationnelles botaniques, récolte de champignons ou plantes sauvages etc.*

Activités d'intérieur : *musique, chant, découverte des instruments, jeux de société, danses multiples, gym, relaxation, dessin ou peinture, ateliers cuisine, ateliers informatiques etc.*

Activités sur le site ouvertes au public, en lien avec d'autres projets locaux :

Chantiers collectifs agricoles ou de construction (ker Terre, cabanes dans les bois...)

Balades, conférences, projection de films, concerts,

Repas partagés à thème, dimanches ou animations à thème,

Zone camping / accueil de camping car / accueil de Woofers / bureaux en co-working...

2. Les pièces communes : réfectoire, bibliothèque, salon

La bibliothèque : zone commune calme et sereine, où chacun pourra venir s'évader dans un livre, ou l'emporter dans ses appartements. Un ordinateur avec accès à internet sera mis à disposition dans cet espace, et un espace détente est prévu dans une partie de cette pièce.

Le réfectoire : Les repas seront chaque jour élaborés par un cuisinier diplômé, dans une cuisine collective adaptée aux besoins, et seront pris dans la salle de restauration prévue à cet effet. Les résidents y mangeront matin, midi et soir, et les visiteurs ponctuels seront les bienvenus (sur réservation) pour y partager un repas.

Le menu sera unique et le même pour tous, résidents de tout âge, externes, équipe salariée, sauf évidemment régimes particuliers. Les denrées seront sélectionnées avec soin (autoproduction en agriculture biologique, producteurs locaux et bios autant que possible, achat en grossiste de denrées AB).

Le salon commun : dédié à la détente, aux jeux de société, aux moments informels et conviviaux.

III. Partenaires, statuts, financement

1. Acteurs et partenariats *(non exhaustif)*

Entités publiques :

- Région Bretagne
- Département Finistère
- Quimperlé Communauté
- Commune de Querrien
- SAFER (soutien aux projets ruraux et acquisition des terrains)
- Chambre d'Agriculture, Chambre du Commerce
- CAF, ARS (Agence Régionale de la Santé), ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
- Education Nationale

Associations pour la transition écologique :

- Le mouvement des colibris,
Mouvement citoyen qui aide à inventer, expérimenter et coopérer concrètement, pour bâtir des modèles de vie en commun, respectueux de la nature et de l'être humain.
- se répertorier en tant que « Graine d'oasis » puis Oasis (réseau Colibris)
- CIVAM
- Réseau des Chantiers-école
- Autres lieux inspirants, écolieux, fermes pédagogiques et fermes auberges...
- SPA, 30 millions d'amis, Poules Pour Tous

2. Statuts et financement

Le budget de ce projet reste à définir. Toujours est-il qu'il faut y inclure l'achat du terrain, le coût des travaux de rénovation, de construction, d'aménagement, et à plus long terme, le budget de fonctionnement une fois le lieu ouvert.

1. création d'une SCI pour l'achat des bâtis, et d'un GFA (groupement agricole foncier) pour l'achat des terres.
2. création d'une association pour la gestion des différentes étapes de construction (organisation de chantiers collectifs, dons financiers ou matériels)
3. création de la société « La Grande Maison », probablement SCOP ou SCIC (*en réflexion*)

Pour financer chaque étape, nous ferons appel à (*non exhaustif*):

- demandes de subvention à Quimperlé Communauté, au département, à la région Bretagne (aide à la création de logements handicapés et sociaux) ou encore des demandes d'aide à l'Etat ou au Fond Européen
- financements participatifs (type crowdfunding)
- emprunts bancaires
- recherche de mécènes, donateurs, sponsors ayant les mêmes valeurs que les nôtres
- l'organisation de « portes ouvertes » pour communiquer sur le projet et lancer des campagnes de soutien au projet

Une fois la Grande Maison ouverte, les différentes sources de revenu seront (*non exhaustif*) :

- Les loyers des résidents, enfants et seniors: tarifs à définir / en cours d'étude
- La location d'une partie des terres à des agriculteurs
- L'organisation d'ateliers et animations, en lien avec les associations locales, ouverts au public

3. Calendrier de réalisation des travaux :

1. Achat des terres et bâtiments
2. Culture des terres / serres / cultures maraichères et animalières
3. Réhabilitation du bureau (dans le grand bâtiment)
4. Réhabilitation du bâtiment « école » pour exploiter la cuisine, les wc et les pièces de vie (lancement d'activités ponctuelles et d'événements pour animer le lieu, chantiers participatifs, chantiers-école)
5. Création du grand bâtiment : appartements seniors, réfectoire, cuisine collective, buanderie
6. Réhabilitation des longères dédiées à l'internat enfants
7. Ouverture de l'école